

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 5 février 2024 à 19h30

RES. 24-02-013

ADOPTION DU PLAN D'ACTION ET DU BILAN 2023
DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé doit adopter un plan d'action à l'égard des personnes handicapées en 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé effectue chaque année des actions pour favoriser l'accessibilité de ses infrastructures et de ses services;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs actions ont été effectuées en 2023 pour l'adaptation de certains bâtiments, pour l'accessibilité à des activités de loisirs et des activités de sensibilisation;

CONSIDÉRANT QUE les questions d'accessibilité ont été incluses aux consultations tenues dans le cadre du renouvellement de la politique municipale pour les familles en 2019, 2020 et 2021;

CONSIDÉRANT le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023 et le bilan annexé à la présente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Smith,

ET résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal adopte le plan d'action 2023 à l'égard des personnes handicapées.

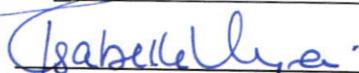
QUE le conseil municipal adopte le bilan du plan d'action 2023 à l'égard des personnes handicapées.

Gaspé, le 6 février 2024

(s) Daniel Côté
Daniel Côté, maire

(s) Isabelle Vézina
Isabelle Vézina, greffière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce 6 février 2024



Isabelle Vézina, greffière

Plan d'action pour les personnes handicapées
BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2023

- Poursuite de notre partenariat d'Univers Loisirs Gaspé de l'ADPHG: service d'accompagnement en loisirs adaptés durant la période estivale en partenariat avec URLSGIM.
Ajout de l'offre de Planche à pagaie adaptée en partance de Berceau du Canada avec entreprise York expédition et la classe en intégration social du CFP.



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Support de l'ADPHG pour initiation et à l'implantation d'un horaire régulier pour développement du hockey luge à l'aréna de Rivière au Renard.



Crédit photo : Isabelle Pépin

MARDI 21 NOVEMBRE 19H30

INITIATION AU HOCKEY LUGE



GRATUIT
MATÉRIEL FOURNI
ARENA DE RIVIÈRE AU RENARD



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Ajout de plateformes d'accès à la plage ainsi que de mobiliers (table à pic-nic) à Haldimand.



- Adaptation du chalet du centre de ski Mont Béchervaise (entrée, rampe d'accès, toilettes...)



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Achat d'une toilette chimique adaptée et chauffée pour les événements extérieurs



- Journée d'initiation aux sports de glisse adaptés en partenariat Avec FSA, URLSGIM, ADPHG, Centre communautaire de Douglastown et Centre de ski Mont Béchervaise



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Formation de 8 Pilotes de tandem-ski avec CADS en partenariat avec URLSGIM



- Implantation d'un service de transport adapté spécifique pour le Mont Béchervaise les fin de semaine durant les pédagogiques et durant la relâche pour avoir accès aux service adaptés du centre de ski



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Travail sur plan de complexe sportif offrant une accessibilité à la glace pour hockey luge et chambre des joueurs adaptés.



- Organisation de 5 consultations avec plus de 30 partenaires du milieu pour refonte d'un plan d'action sur 5 ans en partenariat avec ADPHG. Ces rencontres traitaient de divers thématiques en liens avec le plan à venir soit : Mobilité, Loisirs et culture, Aménagement, Citoyen, Communication.



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Organisation en partenariat avec ADPHG, URLSGIM et RAPHGI de 2 journées de conférence et ateliers de travail sur l'accessibilité.
Journée 1 : Formation sur les événements accessibles



Journée 2 : L'accessibilité et le rôle pour les municipalités. Ces 2 événements on rassemble plus de 40 personnes provenant du milieu communautaire, gouvernemental et municipal de partout en Gaspésie. Nos Invités conférenciers étaient madame Nathalie Roy de Kéroul et monsieur Denis Laliberté de la *Ville de Victoriaville*



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Organisation de 5 consultations avec plus de 30 partenaires du milieu pour refonte d'un plan d'action sur 5 ans en partenariat avec ADPHG. Ces rencontres traitaient de divers thématiques en liens avec le plan à venir soit : Mobilité, Loisirs et culture, Aménagement, Citoyen, Communication.



- Support technique et logistique auprès de l'ADPHG Pour la mise ne valeur de plusieurs items de sports acquises l'année précédente



ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

- Support financier de l'association des personnes handicapés de Gaspé et Val Rosiers pour divers activités sociales et de loisirs.



- Accueil support du "Défi sportif Altergo" organisé par URLSGIM et ADPHG au Centre sportif Marcelle Bujold



- Continuité du programme *Mobi-Lire*
- Inauguration de la collection "Ressources" en partenariat avec l'ADPHG à la Bibliothèque Alma Bourget Costistella

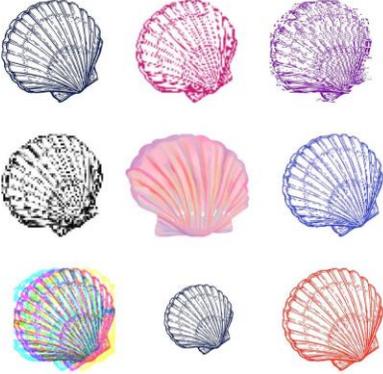


- Support aux camps de jour :
 - Formation des moniteurs en accompagnement aux jeunes à besoins particuliers
 - Financement de surplus nécessaire au service d'accompagnement de jeunes à besoin particuliers.



- Support du projet de vernissage d'art et d'inclusion "Perspectives" de l'ADPHG et du Musée de la Gaspésie

Une exposition sur l'art et l'inclusion



PERSPECTIVES
Vernissage 7 juin 2023 15h30
8-12 juin 2023 Musée de la Gaspésie



SUIVI DU PLAN D'ACTION PAR THÈME ET OBSTACLE*

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

OBSTACLE 1 : DES ÉDIFICES MUNICIPAUX SONT DIFFICILEMENT ACCESSIBLES AUX PERSONNES VIVANT UNE SITUATION DE HANDICAP.

Objectif 1.1

Améliorer l'accès aux édifices municipaux qui sont ouverts au public pour les personnes à mobilité réduite et en perte d'acuité visuelle

ACTIONS RÉALISÉES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Dresser la liste des édifices municipaux ouverts au public	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100%
Évaluer l'accès à ces édifices	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100%
Prioriser les interventions	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Automne 2010	100%
ACTIONS EN COURS	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Exécuter progressivement des travaux (objectif : 2 bâtiments par année) visant à améliorer l'accessibilité à ces édifices (rampes d'accès, portes d'entrée, etc.)	À déterminer	Coordonnateur à la planification	Continu	Réalisés 2023 : 17 bâtiments 2023 : Chalet de Béchervaise
ACTIONS À VENIR	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

Mettre sur le web la liste des infrastructures municipales et mentionner leur accessibilité ou non	500\$	Coordonnateur aux communications et aux relations publiques ET Direction des Loisirs et de la Culture	2018-2019	Complété 2020 À mettre à jour en continu avec les loisirs à prioriser dans plan d'action 2024
--	-------	--	-----------	---

- Les actions encadrées en couleur ont été identifiées lors des consultations effectuées dans le cadre du renouvellement des politiques familles et aînés de la Ville de Gaspé.

OBSTACLE 2 : L'ACCESSIBILITÉ À L'INTÉRIEUR DE CERTAINS ÉDIFICES MUNICIPAUX (RÉCEPTIONS, SALLES DE BAIN, ETC.) SONT DIFFICILES POUR LES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP.

Objectif 2.1

Améliorer l'accessibilité aux salles de bain, aux réceptions et à d'autres endroits clés à l'intérieur de certains édifices municipaux.

ACTIONS RÉALISÉES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Dresser la liste des bâtiments municipaux susceptibles d'être fréquentés par des personnes à mobilité réduite	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100%
Implanter et utiliser la grille d'évaluation de l'OPHQ (M. Bélanger), et évaluer l'état d'accessibilité aux salles de bain, aux aires d'accueil et à d'autres endroits clés de ces bâtiments (objectif : 2 bâtiments par année)	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100% 2023 : Lors de précisions des plans d'un futur centre sportif plusieurs suggestions au-delà des normes en place ont été fait pour le bâtiment(accès à la glace pour hockey luge, vestiaires accessibles..)il sera à évaluer s'il serait pertinent de faire affaire avec une firme d'évaluation externe en 2024 pour révision des plans au point de vue de l'accessibilité pour assurer qu'il n'y ai pas de ratés
Prioriser les interventions	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Automne 2010	100% (Priorités : arénas, salles communautaires, hôtel de ville et nouveaux bâtiments)

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

ACTIONS EN COURS	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Exécuter progressivement les travaux (objectif : 2 bâtiments par année) visant à améliorer l'accessibilité de ces endroits (comptoirs, portes, accès aux lavabos, accès aux salles de réunions, etc.)	À déterminer	Coordonnateur à la planification	Été 2011 et continu	Réalisés (2021) : 18 bâtiments 2022 : implantation d'un nouveau chalet des sport accessible à Wakeham
ACTIONS À VENIR	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Mettre sur le web la liste des infrastructures municipales et mentionner leur accessibilité ou non	500\$	Coordonnateur aux communications et aux relations publiques ET Direction des Loisirs et de la Culture	2018-2019	Réalisé 2020 À mettre à jour en continu avec les loisirs Liens vers répertoire Kéroul ajouté en 2023 Sera remis à jour au complet à la refonte du site web

OBSTACLE 3 : LA CIRCULATION EN FAUTEUIL ROULANT EST DIFFICILE SUR PLUSIEURS TROTTOIRS.

Objectif 3.1

Améliorer l'état de certains trottoirs (larges fissures, etc.) et des bateaux pavés.

ACTIONS RÉALISÉES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Si des travaux sont faisables de façon réaliste (techniquement et financièrement), réaliser les travaux au trottoir de la rue de la Reine	À déterminer	Chargé de projet	2015	Fait 2016
ACTIONS EN COURS	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Lors de la réfection d'une rue municipale, rénover ou améliorer l'état des trottoirs existants et planifier ceux à venir pour une bonne sécurité et accessibilité	À déterminer	Directeur des Travaux publics	Continu	En continu

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

Établir un plan d'action pour la réfection et l'amélioration des trottoirs	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Continu	En continu
Sensibiliser l'équipe des travaux publics en prévision des travaux à venir	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	En continu
Corriger, au moins temporairement, les fissures des trottoirs les plus endommagés dans l'attente de réfections majeures	À déterminer	Coordonnateur à la planification ET Coordonnateur aux opérations	Continu	En continu
Effectuer des travaux pour améliorer l'état des trottoirs plus problématiques	À déterminer	Coordonnateur aux opérations	Continu	En continu

OBSTACLE 4 : IL PEUT ÊTRE DIFFICILE DE LOCALISER, D'UTILISER DE FAÇON SÉCURITAIRE ET D'ACCÉDER AUX TRAVERSES PIÉTONNIÈRES.

Objectif 4.1

Entretenir adéquatement les traverses piétonnières (peinture, etc.) et leur accessibilité.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Poursuivre un entretien régulier de la peinture sur les traverses piétonnières des rues municipales	Inclus au budget régulier	Coordonnateur à la planification	Continu	En continu
Améliorer les couleurs, contrastes, motifs et/ou matériaux sur les traverses piétonnières	À déterminer	Coordonnateur aux opérations	2013-2014	Corresponds aux normes
S'assurer de la sensibilité du MTQ vis-à-vis l'entretien et l'aspect sécuritaire des traverses piétonnières se trouvant sur des rues provinciales	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Continu	28 mai 2010 : continu 24 nov.2011 : continu 2012-2014 : continu

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

Lors de travaux sur les trottoirs municipaux, aménager ou améliorer les « bateaux pavés » et l'alignement de ceux-ci avec les traverses piétonnières.	À déterminer	Coordonnateur à la planification	Continu	28 mai 2010 : à faire 24 nov. 2011 : en cours Toujours en amélioration
Évaluer la possibilité d'implanter d'autres éléments sécurisants et facilitant les traverses piétonnières (panneaux lumineux ou autres)	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Continu	2018 : implantation de quelques panneaux lumineux pour la vitesse et de signalisation dans la rue pour les piétons 2019 : Ajout de 2 panneaux qui indique la vitesse roulée aux automobilistes 2020 : Ajout de panneaux au centre de certaines traverses piétonnières. 2022 : Ajout de panneaux style « enfants » pour ralentir la circulation au milieu de certaines rues.

Objectif 4.2

Concevoir les traverses piétonnières pour les rendre plus sécuritaires.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
En collaboration avec divers partenaires (C.R., OPHQ, APHG, APHVR, etc.), faire les représentations nécessaires auprès du MTQ afin de réaliser progressivement cet objectif sur les rues provinciales	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	2011 et continu	28 mai 2010 : à faire 24 nov. 2011 : en cours
En collaboration avec divers partenaires, évaluer les mesures d'atténuation de la vitesse sur les routes	Temps / ressources humaines	Directeur des communications et Coordonnateur à la planification	2012-2013 et continu	28 mai 2010 : à faire 24 nov. 2011 : en cours (par exemple, routes 132/197 à Rivière-au-Renard) Réalisé (fin-2012) : évaluation complète de toutes les rues municipales) 2020 : Ajout de panneaux au centre de certaines traverses piétonnières.

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS

				2022 : Ajout de panneaux style « enfants » pour ralentir la circulation au milieu de certaines rues.
Suite à cette évaluation, réaliser progressivement cet objectif	À déterminer (28 mai 2010)	Directeur des Travaux publics	2011-2012	28 mai 2010 : à faire 24 nov.2011 : en cours Fin 2013 : Complété 100%

Objectif 4.3**Améliorer la sécurité sur les routes municipales.**

Évaluer la possibilité d'implanter des dos d'âne lorsque les traverses piétonnières ne sont pas sécuritaires (sous réserve du respect de la politique municipale sur l'implantation des dos d'âne)	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	En continu	En continu
Réévaluer les limites de vitesse dans les rues municipales	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2012	2013 : Réalisé
Suite à l'évaluation des limites de vitesse, modifier la réglementation municipale en conséquence	Temps / ressources humaines	Greffière	2013	2013 : Réalisé
Suite à l'évaluation des limites de vitesse, modifier l'affichage le long des routes et informer la population de ces modifications	À déterminer	Coordonnateur à la planification	2013	2013 : Réalisé

TRANSPORT, SIGNALISATION ET STATIONNEMENTS

OBSTACLE 5 : LES ESPACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉS AUX PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP NE SONT PAS TOUJOURS RESPECTÉS.

Objectif 5.1

S'assurer que les espaces de stationnement réservés aux personnes vivant des situations de handicap soient respectés.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Dresser l'inventaire des espaces de stationnement municipaux réservés	Temps / ressources humaines	Coordonnateur à la planification	Été 2010	100%
Mettre aux normes toutes les affiches et poursuivre un entretien adéquat et conforme de l'identification des stationnements réservés (affichage, peinture, et espacements conformes)	Prévu au budget régulier	Coordonnateur aux opérations	2013 et continu	Nouveaux bâtiments seront effectués au fur et à mesure Évaluation des autres bâtiments à faire 2018 : Mise aux normes effectuées dans plusieurs bâtiments municipaux 2019 : Toutes les pancartes ont été mises aux normes du gouvernement du Québec
Sensibiliser et former les employés concernés aux travaux publics au sujet des principes et aspects techniques des espaces réservés (panneaux, utilisation des espaces, dimensions et couleur des cases, etc.)	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2013-2014	Fait Ajout de norme à faire pour stationnement électrique dans la ville 2024
En partenariat avec la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé (CCTG), sensibiliser les commerçants au respect par leur clientèle des espaces de stationnement réservés, et souligner les efforts (bons coups) des partenaires ayant fait des réalisations (chaque année) (objectif : 3 visites de commerçants par année + 1 infolettre de la CCTG)	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	En continu (1 fois par an)	28 mai 2010 : à faire 24 nov.2011 : 50 % et en cours (Infolettres, 10 appels ciblés et 3 commerces visités, article dans journal) 2019 : Promotion du fonds pour l'accessibilité disponible pour les commerces 2020 : Infolettre 2021-2022 : Infolettre + messages Facebook

TRANSPORT, SIGNALISATION ET DÉPLACEMENT

				2023 Bons coup soulignées par ADPHG
Former le brigadier municipal pour veiller au respect des cases de stationnement réservées aux détenteurs de vignettes sur les espaces publics	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2013	Depuis 2017, contrat donné à l'externe.
Parafer des ententes avec les partenaires publics et privés mandatant le brigadier à émettre des billets de courtoisie	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2013-2014	À valider dans plan d'action 2024
Évaluer la pertinence et la faisabilité de mesures de contrôle et d'émission de constats d'infraction avec la S.Q.	Temps / ressources humaines	Directeur général	2014-2015	2018 : Fait.
Majorer le montant des infractions données aux automobilistes se stationnant dans les espaces réservés sans vignette.	Temps / ressources humaines	Greffière	2019-2020	2019 : Fait

OBJECTIF 6 : LES DÉPLACEMENTS SONT SOUVENT DIFFICILES POUR LES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP.

Objectif 6.1

Favoriser le maintien, la consolidation et l'harmonisation de l'offre en transport adapté et en transport collectif.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Poursuivre le soutien financier au Transport adapté de la Côte-de-Gaspé	55 000 \$ en 2010 / progressif pour 2011 et 2012	Directeur des Services administratifs	Continu - Annuel	2021 : 71 036\$ 2022 : 74 612\$ 2023 : 93 516\$(budget 77870\$) ajout fin d'année
Concierter les intervenants afin de développer le transport adapté nolisé lors d'événements majeurs, notamment les fins de semaine	Temps / ressources humaines	Directeur des communications et Directrice des loisirs et de la Culture	2013-2014	FMBM : Fait 2015-2019 2020-2021 transport prévu pour le FMBM années particulières dû à la pandémie 2022 transport mis en place pour FMBM et Destination loisirs FMBM fait 2023 : Ajout d'un service de navette du TAC vers Béchervaise les fins de semaine pour accès au ski adapté (SkiBus+ navette adaptée)
Mettre en place un débarcadère dans le secteur de la rue de la Reine afin de faciliter l'embarquement et le débarquement des personnes handicapées utilisant le transport adapté ou autres	50 000 \$	Directeur de l'Urbanisme, ET Directeur des Travaux publics	2011	Fait

HABITATION

OBSTACLE 7 : LOGEMENTS ACCESSIBLES

Objectif 7.1

Hausser le nombre de logements adaptés sur le territoire de la ville.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Sensibiliser les promoteurs aux principes de l'accessibilité universelle lors de construction de nouveaux édifices ou lors d'une rénovation majeure	Temps / ressources humaines	Directeur de l'Urbanisme, Environnement et Aménagement du Territoire	Continu	En continu 2023 : Outils en développement par Urbanisme
Refaire un dépliant de sensibilisation aux normes d'accessibilité universelle	Temps / ressources humaines + 1000 \$	Coordonnateur de l'Urbanisme / Directeur des communications	2022	En cours
Diffuser ledit dépliant aux promoteurs lors de leur demande de renseignements ou de permis	Temps / ressources humaines	Coordonnateur de l'Urbanisme	2022-2023	A venir
Collaborer avec les partenaires dans la recherche de solutions de logements adaptés aux besoins des clientèles en situation de vulnérabilité	Temps / ressources humaines	- CISSS - MRC (démarche en Développement social) - OMH - Associations - Groupe ressource en logements collectifs	2021-2025	En continu
Être à l'affût des programmes gouvernementaux offrant des incitatifs à l'adaptation des logements en construction, en rénovation ou existants et les promouvoir	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	En continu 2023 : sensibilisation fait auprès de chambre de commerce et MRC

TRAVAIL ET EMPLOI

OBSTACLE 8 : IL PEUT ÊTRE DIFFICILE POUR UNE PERSONNE HANDICAPÉE DE S'INTÉGRER ET DE SE MAINTENIR EN EMPLOI.

Objectif 8.1

Lors de l'embauche de nouveaux employés ou lors du maintien en poste d'employés existants, éviter toute forme de discrimination à l'égard des personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Sensibiliser les personnes responsables du recrutement ou interpellées dans le processus d'embauche à l'effet que la Ville de Gaspé ne fait aucune discrimination envers les personnes handicapées	Temps / ressources humaines	Directrice des ressources humaines	Continu	En continu
Ajouter la mention de non-exclusion (clause générale non discriminatoire) dans les offres d'emploi	Temps / ressources humaines	Directrice des ressources humaines	2013	2015 : Non appliqué

Objectif 8.2

À chaque fois que cela est possible, favoriser l'embauche de personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Poursuivre les ententes dans le cadre des programmes d'employabilité avec le Service externe de main-d'œuvre de la région (SEMO-GIM)	Temps / ressources humaines	Directrice des ressources humaines	Continu	En continu Rencontre tenue en 2023 avec Direction du SEMO

OBSTACLE 9 : LORSQU'UN EMPLOYÉ, DÉJÀ EN FONCTION, EST TOUCHÉ PAR UNE OU DES INCAPACITÉS, IL Y A TOUT UN DÉFI À SURMONTER POUR DEMEURER EN FONCTION.

Objectif 9.1

Faciliter le maintien en fonction des employés qui deviendraient en situation de handicap en cours d'emploi.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Lorsqu'une telle situation se produit, dans la limite du raisonnable et du possible, en collaboration avec les partenaires concernés, offrir les adaptations nécessaires au poste de travail de l'employé, à la description de ses tâches et fonctions, ou encore une alternative à ses fonctions habituelles	Temps / ressources humaines	Directrice des ressources humaines	Continu	En continu

LOISIRS ET CULTURE

OBSTACLE 10 : LES PARCS ET AIRES DE JEUX MUNICIPAUX OFFRENT PEU OU PAS D'INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ADAPTÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES, JEUNES OU ADULTES.

Objectif 10.1

Dans certains parcs et aires de jeux municipaux, offrir des infrastructures de loisirs adaptées aux personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Prioriser les interventions en tenant compte des travaux prévus et de la répartition des efforts, selon la localisation des parcs et aires de jeux, le tout, en collaboration avec les partenaires du milieu	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture, avec la collaboration du Coordonnateur à la planification	Printemps 2011	28 mai 2010 : à faire 24 nov.2011 : 100% En continu
Suivant l'analyse et la priorisation précédentes, réaliser progressivement les interventions	À déterminer	Directeur des Travaux publics	2021 : Mise à niveau toujours en cours	Plusieurs aires de jeux réalisées.
Faire l'inventaire des sites municipaux accessibles et les communiquer sur la page Web de la Ville et dans le guide touristique	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	2019-2020	2019 : Répertoire en place 2021 : Bonification des informations pour toutes les infrastructures de loisirs. 2022 : travail sur un mandat de mettre les sites dans répertoire national Kéroul pour 2023 2023 : contact établie avec Keroul et Société logique pour offre de service d'évaluations, actualisation de la diffusion à venir avec nouveau site web
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures pour les personnes à mobilité réduite et ajouter des aires dédiées aux personnes âgées (ex. : mobilier urbain,	50 000\$ - 100 000\$	Directrice des loisirs et de la culture	2021-2025	2021 : Ajout de mobilier urbain sur la rue de la Reine

LOISIRS ET CULTURE

aires de repos, infrastructures adaptées etc.) En priorité : les parcs de L'Anse-à-Valleau et Petit-Cap, la halte routière de York, l'ensemble des infrastructures de loisirs de Rivière-au-Renard, de Saint-Majorique et de L'Anse-au-Griffon, les placements à Wakeham et le long de la piste cyclable.				- Adaptation des gazebos de la piste cyclable - Achat de 6 tables de pique niques adaptés pour événements en rotation -2022 nouveau chalet des sports adapté à Wakeham -2023 ajout de plateforme adaptés plage Haldimand,
Explorer les moyens d'améliorer l'accessibilité aux services des bibliothèques pour les personnes âgées et à mobilité réduite (ex. : service de bibliothèque mobile)	À valider	Directrice des loisirs et de la culture	2023-2024	2022 : mise en place du programme Mobi-Lire dans divers centres pour personnes âgées 2023 : Poursuite de Mobi-lire et inauguration de la collection "Ressources" à la bibliothèque du centre-ville de Gaspé
Installer du mobilier urbain adapté aux personnes âgées et à mobilité réduite dans un lieu public dans chaque quartier	À valider	Directrice des loisirs et de la culture	2021-2025	2021 : Ajout de mobilier urbain sur la rue de la Reine - Adaptation des gazebos de la piste cyclable 2022- Ajout de tables accessibles et mobilier urbain dans le secteur de l'Anse-à-Valleau et de Douglstown 2023 : ajout de tables accessibles plage Haldimand

OBSTACLE 11 : LES ENFANTS HANDICAPÉS N'ONT PAS AUSSI FACILEMENT ACCÈS QUE LES AUTRES AUX SERVICES DE CAMP DE JOUR EN PÉRIODE ESTIVALE (TERRAINS DE JEUX) OU DE RELÂCHE SCOLAIRE.

Objectif 11.1

Soutenir les organismes offrant les services de camp de jour à faciliter l'accès à ce service pour les enfants handicapés.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
-----------------	--------	--------------	-----------	-----------

LOISIRS ET CULTURE

Poursuivre les efforts de sensibilisation à cet effet	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2010 et continu	En continu
Offrir un soutien financier aux organismes de camp de jour dans leur budget de fonctionnement et suivant certains paramètres pour atteindre cet objectif	3 000 \$ pour 2010 / à déterminer pour 2011-2012	Directrice des loisirs et de la Culture	Printemps 2010	28 mai 2010 : 100% atteint en fonction des demandes reçues 24 nov.2011 : 100% atteint en fonction des demandes reçues Année 2013-2020 : soutien financier augmenté de 3 000 \$ à 5 000 \$ Année 2021 : soutien financier augmenté de 5 000\$ à 7 000\$ de façon ponctuelle 2022 : maintenant encore 5 000 \$ 2023 : 6 000 \$ ainsi révision de la formation offerte aux accompagnateur, un module maintenant offert à tous les moniteurs lors de la formation annuelle
Harmoniser nos actions avec les partenaires du milieu comme l'URLS-GIM et la Fondation Maurice-Tanguay et poursuivre ce partenariat	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2011	100% En continu, exploration de nouvelles sources de revenus possible 2023 : Diagnostique des camps de jour de la MRC fait, divers constats par rapport à l'accessibilité, plan d'action à cet effet à venir par la MRC en 2024 (90% des jeunes étant à Gaspé)

OBSTACLE 12 : LES PERSONNES HANDICAPÉES NE JOUISSENT PAS TOUJOURS D'UN ACCÈS FACILE À CERTAINES INFRASTRUCTURES OU ACTIVITÉS DE LA VILLE.

Objectif 12.1

Tenter d'améliorer l'accessibilité aux activités et aux infrastructures de la Ville.

LOISIRS ET CULTURE

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
En partenariat avec le Centre de Réadaptation de la Gaspésie (CR), évaluer les besoins en équipements accessibles ou d'adaptation des infrastructures municipales, notamment pour des sites comme la piste cyclable, la plage de Haldimand ou le centre de ski du Mont-Béchervaise	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2010	28 mai 2010 : en cours 24 nov. 2011 : 50% 2013 : Possibilité d'installer un tapis pour l'accès à la plage évaluée 2018 : Tapis installé à la plage et achat d'une chaise hippocampe 2019 : Acquisition prévue de chaises adaptées pour le ski 2020 : Fait 2021-2022 ; le travail se fait aussi via l'ADPHG plusieurs équipements de loisirs ont été acquis pour ski de fond, patinage, promenade, hockey luge... 2023 : en continu Amélioration majeure fait à Béchervaise avec offre d'accompagnement en tandem-ski et navette adapté, nouvelle offre de service via Univers loisirs aussi en paddle board adapté. Poursuite des suivit avec Pavillon des sports pour amélioration de la piscine
Suivant cette évaluation, prioriser les interventions, le cas échéant	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2010-2011	28 mai 2010 : à faire 24 nov 2011 : 75%
Suivant cette identification et cette priorisation, débiter les actions visant à combler les besoins identifiés	Indéterminé	Directrice des loisirs et de la Culture	2011-2012	28 mai 2010 : à faire 24 nov 2011 : 25%
Acquérir et implanter un vélo adapté	2500\$	Directeur des communications et Directrice des loisirs et de la Culture	2013-2014	2014 : Fait 2021 support pour achat de matériel adapté de sécurité 2022 : implantation de vélo électrique libre-service sur pistes cyclables
Acquérir et implanter chaise hippocampe et un tapis d'accès à la plage	8 000\$	Direction des Loisirs et de la Culture	2020	2018 : Acquisition effectuée 2021 : Bonification du tapis

				2022 : Acquisition de Mobi-chair. Achat de mobilier adapté et de rallonge de tapis prévu pour mettre plus de mobilier
--	--	--	--	---

OBSTACLE 13 : LES PERSONNES HANDICAPÉES ONT SOUVENT BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉES À DES MANIFESTATIONS CULTURELLES COMME DES SPECTACLES, OCCASIONNANT AUTOMATIQUEMENT L'ACHAT DE DEUX BILLETS AU LIEU D'UN.

Objectif 13.1

Éliminer les coûts additionnels que cet obstacle présente pour les personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Continuer d'offrir un laissez-passer gratuit à l'accompagnateur d'une personne handicapée qui va à un évènement dans les arénas municipaux (poursuite de l'adhésion au programme de vignette « accompagnement loisirs » de l'URLS-GIM).	À déterminer	Directrice des loisirs et de la Culture	Continu	En continu
Promouvoir le laissez-passer auprès des partenaires.	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	2013 et continu	En continu 2023 : révision des méthodes d'application de la CAL avec les partenaires présents lors des consultations sur le plan d'action, action précises à venir en 2024
Évaluer la possibilité d'élargir l'application de ce laissez-passer aux autres équipements et infrastructures sportives et culturelles de la municipalité pour divers types d'événements.	À déterminer	Directrice des loisirs et de la Culture	2010-2011	28 mai 2010 : à faire 24 nov 2011 : 100% avec CD spectacles 0% avec autres 2015-2023 : Festival Musique du Bout du Monde En continu : Arénas de la ville
Faire un document pour promouvoir les mesures inclusives pour les organisateurs d'événements et gestionnaires de bâtiments municipaux	1 000\$	Direction des Loisirs et de la Culture	2023	A prévoir au plan d'action 2024

OBSTACLE 14 : IL PEUT ÊTRE DIFFICILE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR UN BON EMPLACEMENT, ADAPTÉ À LEURS BESOINS, LORS D'UNE MANIFESTATION CULTURELLE OU SPORTIVE.

Objectif 14.1

Faciliter aux personnes handicapées l'accès à des emplacements appropriés à leur condition, où ils peuvent voir convenablement les manifestations culturelles et sportives et y avoir un accès adéquat.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Poursuivre la sensibilisation des promoteurs de telles manifestations afin d'offrir et de faire respecter les emplacements adéquats réservés aux personnes handicapées dans les salles de spectacles, les arénas, les parcs extérieurs, etc., et que ces emplacements soient facilement accessibles.	Temps / ressources humaines	Directrice des loisirs et de la Culture	Continu	28 mai 2010 : continu 24 nov 2011 : continu
Lorsque la Ville agit comme promoteur d'un tel évènement, prévoir systématiquement ce type d'emplacement.	À déterminer	Directrice des loisirs et de la Culture	Continu	En continu, (Blitz des loisirs et Soirée reconnaissance des bénévoles) 2022 : Destination loisirs 2023 : Défi Altergo (pavillon des sport Marcel Bujold), exposition "Perspective" Musée de la Gaspésie Journée des sports de glisse adapté avec FSA

OBSTACLE 15 : IL PEUT ÊTRE DIFFICILE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES D'AVOIR ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES DE SPORTS ET LOISIRS DES PARTENAIRES DE LA VILLE.

Objectif 15.1

Offrir un soutien technique et/ou financier aux partenaires en vue de rendre accessibles ces infrastructures.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
-----------------	--------	--------------	-----------	-----------

LOISIRS ET CULTURE

<p>Sur demande de partenaires de la Ville, prioriser et, le cas échéant, apporter un soutien approprié dans les circonstances.</p>	<p>À déterminer</p>	<p>Directrice des loisirs et de la Culture</p>	<p>Continu</p>	<p>24 nov 2011 : continu (100% pour lève-personne de la piscine du Cégep)</p> <p>2019 : Fait pour l'installation d'une rampe à l'Aqua Fun de Rivière-au-Renard</p> <p>2021 : support à l'ADPHG pour acquisition de matériel de plein-air et autres actions prévu pour 2022 : Destination loisirs supporté en logistique et financièrement.</p> <p>2023 : ajout de matériel amovible saisonnier pour Béchervaise. Acquisition de toilettes chimique adapté pour événement extérieurs</p>
--	---------------------	--	----------------	---

SENSIBILISATION, COMMUNICATIONS ET PARTENARIATS

OBSTACLE 16 : LA POPULATION N'EST PAS SUFFISAMMENT CONSCIENTE DE LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE AVEC LAQUELLE DOIVENT COMPOSER LES PERSONNES HANDICAPÉES, C'EST-À-DIRE DES SITUATIONS DE HANDICAP VÉCUES.

Objectif 16.1

Sensibiliser la population à cette réalité.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Lors de la Semaine des municipalités et de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH), faire une campagne de publicité avec les partenaires	500\$	Directeur des communications	Juin 2013 et continu	En continu
Avec la Sûreté du Québec et d'autres partenaires, assurer une campagne de sensibilisation pour le respect des piétons aux traverses piétonnières par les automobilistes	À déterminer	Directeur des communications	2013 et continu	2020 - 2023 : Sensibilisation effectuée lors de la rentrée scolaire sur différents supports numériques.
Lors de la Semaine de la municipalité, reconnaître les efforts des gens ou des organismes pour les bons coups à l'égard des personnes handicapées	Temps / ressources humaines + publication à déterminer	Directeur des communications	Avril 2014 et continu	2015 : Mot du représentant de l'OPHQ lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles de la Ville de Gaspé. 2016-2021 : Diffusion sur plateformes numériques des outils promotionnels de l'OPHQ 2022 rappel du programme univers loisirs de l'ADPHG 2023 : mention des bons coups de 2023



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

OBSTACLE 17 : LES COMMERÇANTS NE SONT PAS SUFFISAMMENT CONSCIENTS DE LA RÉALITÉ AVEC LAQUELLE DOIVENT COMPOSER LES PERSONNES HANDICAPÉES LORSQU'ELLES FONT LEUR MAGASINAGE.

Objectif 17.1

Sensibiliser les commerçants à cette réalité.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Relancer la Chambre de commerce et de Tourisme pour collaborer avec elle sur la promotion de l'accessibilité dans les commerces	À déterminer	Direction des Loisirs et Direction des communications	2023	Action à prévoir pour plan d'action 2023 : Rencontre avec Chambre de commerce, sensibilisation aux programmes existants et aux services de Keroul. Action prévue dans refont du plan d'action 2024

OBSTACLE 18 IL Y A CERTAINES LACUNES AU NIVEAU DES COMMUNICATIONS ENTRE LA VILLE ET SES PARTENAIRES, QUANT À LA PROMOTION DES ACTIONS RÉALISÉES OU À RÉALISER POUR LE BIEN DES PERSONNES HANDICAPÉES.

Objectif 18.1

Améliorer les communications et la promotion à cet effet.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
-----------------	--------	--------------	-----------	-----------



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Lorsque des actions sont posées par la Ville, en faire la promotion sur nos différentes plateformes.	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	<p>28 mai 2010 : continu 24 nov 2011 : continu 2015 : Fait 2018 : Invitation au lancement médiatique de la chaise hippocampe 2019 : Médiatisation de l'évènement au camp de voiles et au centre de ski 2021 : Médiatisation de la plateforme installée au Centre équestre et de la Mobi-chair à la plage Haldimand. 2022 : Destination loisirs, initiation hockey luge, formation pour pilote tandem ski, Univers loisirs 2023 : Mis en valeur des consultations ayant eu lieu à cet effet. Défi Altergo en juin et Inauguration de l'exposition au musée en juin, publication de la nouvelle collection "ressource" à la biblio. Accueil du RGLM avec thématique "l'accessibilité de nos ville" et événement adaptés" novembre. Journée sport de glisse avec FSA Février</p>
Lorsque la Ville désire connaître les besoins des personnes handicapées relativement à des interventions projetées, s'en informer auprès des partenaires	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	<p>2023 : Fréquence revue cette année avec consultation des partenaires</p>

OBSTACLE 19 : LE PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES DOIT ÊTRE CONNU, DE MÊME QUE LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LA VILLE.

Objectif 19.1



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

Rendre le plan d'action le plus facile d'accès possible au public et diffuser les actions entreprises par la Ville à l'égard des personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Lorsque des actions sont posées par la Ville, en informer par courriel les principaux partenaires	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	En continu
Lorsque la Ville désire connaître les besoins des personnes handicapées relativement à des interventions projetées, s'en informer auprès des partenaires	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	Fait lors des rencontres du comité de renouvellement politique familiale et personnes âgées. 2023 fait lors des consultations pour refonte du plan d'action

OBSTACLE 20 : LE PLAN D'ACTION POURRAIT SOMBRE DANS L'OUBLI.

Objectif 20.1

Maintenir en place le Comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Annuellement, réunir le Comité pour dresser un bilan annuel des actions réalisées et contenues au plan d'action. Pour le plan triennal 2014-2016, réunir le Comité de suivi afin de préparer l'exercice de planification à moyen terme et rajuster le tir lorsque des situations le nécessitent	Temps / ressources humaines	Directeur des communications	Continu	28 mai 2010 : continu 24 nov 2011 : continu 2013 : continu 2014 : continu 2015 : 2 réunions 2016-2018 : Aucune réunion formelle, mais échange téléphonique fréquents



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

				<p>2020-2020 : Consultation effectuée lors de l'élaboration de la politique familiale et personnes âgées.</p> <p>2022 : invitations lancées en décembre aux partenaires pour rencontre début 2023 pour renouvellement du plan d'action suivant.</p> <p>2023 : 5 rencontres de partenaires tenus pour refonte du plan d'action pour 2024</p>
--	--	--	--	---

OBSTACLE 21 : L'ABSENCE DE PROCÉDURES MUNICIPALES FORMELLEMENT ÉTABLIES PEUT FAIRE EN SORTE QU'ON OUBLIE DES ÉLÉMENTS IMPORTANTS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES LORS DE PLANIFICATIONS OU DE TRAVAUX ET PEUT RÉDUIRE L'EFFICIENCE DE L'ACTION MUNICIPALE POUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET LE BÉNÉFICE DE TOUS.

Objectif 21.1

Améliorer les procédures de la municipalité pour éviter des oublis et/ou un manque d'efficience.

ACTIONS PRÉVUES	BUDGET	RESPONSABLES	ÉCHÉANCES	RÉSULTATS
Mettre en place un cadre de référence et une procédure pour tenir compte de l'obligation d'approvisionnement accessible (article 61.3 de la Loi) et pour viser	Temps / ressources humaines	Directeur des communications et Coordonnateur à la planification	2015-2016	2015 : Rencontre tenue avec le directeur général : clarifications nécessaires.



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

<p>l'accessibilité universelle ou le parcours sans obstacle dans les situations pertinentes.</p> <p>Explorer la faisabilité et les modalités de l'harmonisation des planifications à l'égard des personnes handicapées, des familles et des personnes âgées.</p>				<p>2016-2021 : Rappels effectués systématiquement lors d'élaboration de projets nouveaux.</p> <p>Obligation d'approvisionnement accessible toujours sous analyse. (à valider pour plan d'action 2024)</p>
--	--	--	--	---